

	Direction générale de l'environnement Direction de l'énergie	<h1 style="text-align: center;">EN-VD-4</h1>	Justificatif énergétique Installations de ventilation Objet de compétence cantonale
---	---	--	---

Commune : Champagne

N° parcelle : 225, 251

Objet : Centre scolaire et sportif Champagne

Installation (→ si plusieurs installations, utiliser plusieurs formulaires)

Désignation : V02S_20 Ventilation gym
 Genre/type d'installation : Double flux avec récupération de chaleur
 Air recyclé : non oui (→ joindre le schéma de principe)
 Débit maximum : 4200 m³/h d'air fourni 4200 m³/h d'air repris
 Surface ventilée : 1700 m²
 Chauffage de l'air : non oui → comment ? Batterie de chauffage intégrée

Récupération de chaleur (RC) (article 35 RLVLEne)

Technique de récupération : Echangeur de chaleur à flux croisés
 performance du récupérateur : 75 % (≥ 70 %)

Cas spéciaux : simple flux maximum 1'000 m³/h d'air repris (total par immeuble)
 maximum 500 heures de fonctionnement annuel
 utilisation de la chaleur de l'air repris par : _____

Installation de refroidissement et/ou d'humidification

Humidification : non oui (→ remplir aussi le formulaire EN-VD-5)
 Refroidissement : non oui (→ remplir aussi le formulaire EN-VD-5)


Rideau d'air chaud

Rideau d'air chaud : non oui ↓
 présence d'un sas d'entrée
 énergies renouvelables uniquement employées

Références normatives

Norme SIA 382/1, édition 2007

Explications/motifs de non-conformité et demande de dérogation

Signatures Nom et adresse, ou tampon de l'entreprise Responsable, tél. Adresse mail : Lieu, date, signature :	Justificatif établi par : <u>Weinmann-Energies SA</u> <u>Ch. du Grésaley 4, 1040 Echallens</u> <u>Ismail Hassan, 021 886 18 92</u> <u>iha@weinmann-energies.ch</u> <u>Echallens, le 14.12.2023</u> 	A REMPLIR PAR LE CANTON Le justificatif est certifié complet et correct <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
---	---	--